



## ABC arbitrage

### Compte-rendu de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 mai 2014

Réunie le vendredi 23 mai 2014 sous la présidence de Dominique Ceolin, président-directeur général, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2013, et de faire un point sur l'activité des cinq premiers mois 2014, au cours desquels le groupe ABC arbitrage a profité de ses innovations, aidé par une volatilité et des volumes en hausse pendant quelques semaines. Le rythme d'activité enregistre une progression sur le 1er trimestre en comparaison des mêmes périodes 2013 et 2012, sans toutefois retrouver les niveaux connus en 2011. Les mois d'avril et de mai retrouvent des caractéristiques de marché similaires aux exercices 2012 et 2013, moins favorables aux activités du groupe.

Les actifs sous gestion s'établissent à 254 millions d'euros au 1er mai 2014 et le catalogue des fonds d'investissement s'est enrichi au 1er avril 2014 d'un nouveau fonds de droit irlandais, ABCA Implicity.

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer un dividende de 0,20 euro par action, portant à 0,40 euro le total des distributions 2013, en intégrant la distribution exceptionnelle de décembre 2013. Le conseil d'administration qui s'est réuni postérieurement à l'assemblée générale a décidé de fixer à 4,75 euros le prix de réinvestissement, pour les actionnaires choisissant de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage.

Le calendrier de distribution est le suivant :

- date de détachement : vendredi 4 juillet 2014,
- fin d'exercice de l'option : mercredi 16 juillet 2014 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : mercredi 23 juillet 2014.

Pour conclure, Dominique Ceolin a rappelé les 4 principaux axes du plan Ambition 2016, à savoir : une campagne de recrutement intensive dans les métiers de la recherche et du développement, une expansion géographique notamment en Irlande et à Singapour pour maintenir la compétitivité, un programme d'innovations pour accompagner le déploiement de l'expertise du groupe et une offre de gestion pour compte de tiers diversifiée pour revenir à 500M€ sous gestion. *"La mise en œuvre du plan Ambition 2016 a pour objectif d'inscrire le groupe dans une nouvelle dynamique adaptée à ce paradigme de marché, et ainsi de conforter son positionnement d'acteur de référence de la gestion alternative, reconnu pour la qualité de ses performances".*

#### Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)  
Relations presse – VS E-MEDIA - Valérie Sabineu: 06 61 61 76 73  
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B  
ISIN : FR0004040608  
Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP